ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE RHONE-ALPES
affiliée à la Société Centrale Canine, reconnue d'utilité publique

EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE

EUREXPO CHASSIEU
Avenue Louis Blériot

Exposition Qualificative Crufts 2027 C.A.C.I.B.

ROYAL CANIN

FCI — CENTRALE CANINE — C.A.C.S. C.A.C.I.B.

Dimanche 12 Avril 2026

Exposition Canine Internationale
avec attribution du CACS de la SCC et du CACIB de la FCI

RENSEIGNEMENTS
ACTRA
actra69@orange.fr
06 99 15 02 66 - 06 72 01 59 67 de 9 H à 18 H

5 BEST
BABY, PUPPY, VÉTÉRAN, JEUNE, ADULTE

EXPOSITION SANS CAGES

SÉANCE DE CONFIRMATION
(pour les chiens non exposés)
Samedi 11 Avril de 14 h à 17 h

CONCOURS JEUNE PRESENTATEUR OFFICIEL
Juge : Violaine PRESSIAT

Parking payant 4 €
Pour bénéficier de ce tarif réduit, venez échanger le ticket de la borne de stationnement contre un ticket spécial de sortie à régler au secrétariat.
Veuillez prévoir de la monnaie.

ENTRÉE DES CHIENS : 8h00 - Jugements à horaires :
Les horaires seront disponibles 10 jours avant l'exposition sur www.cedia.fr.
Les chiens devront être présents 1/2 heure avant l'heure prévue et au plus tard à 11h00.

2 CLÔTURES DES ENGAGEMENTS
- **11 MARS 2026**
- **27 MARS 2026**

Augmentation des prix entre ces deux dates

ENGAGEMENTS INTERNET : https://www.cedia.fr
paiement sécurisé
L'ACTRA demande 1€ supplémentaire par transaction pour frais administratifs
NE PAS OUBLIER LES JUSTIFICATIFS
POUR LES CLASSES TRAVAIL ET CHAMPION

RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS
sur le site SCC : https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions.

Réalisation CEDIA - 67201 ECKBOLSHEIM - R.C.S. Strasbourg 389912189 - Adresse Internet : https://cedia.fr

Jury pressenti* de LYON dimanche 12 avril 2026	
Groupe 01	12/04/2026
Chiens de berger belge spé, **Schipperke** spé	DUGUE Brigitte
Berger des Shetland, **Bergers de Brie** spé, Berger des Abruzzes et de Maremme, Komondor, Berger polonais de plaine- Nizinny, Berger polonais de Podhale - Tatras, Bergers des Pyrénées, Bergers latino-américains, Bobtail, Border Collie, Bouvier d'Australie, Chien de berger catalan, Chien-loup tchécoslovaque, Colley barbu, Kelpie australien, Puli, Pumi, *Races non citées*	KARCHER Christian
Berger australien, Colleys	RITTER Claude
Berger de Beauce spé, Berger de Picardie, Bouvier des Ardennes, Bouvier des Flandres, Welsh Corgis	THEVENON Alain
Berger américain miniature spé, **Berger blanc suisse** spé, Bergers allemands, **Bergers hollandais** spé, **Chien loup de Saarloos** spé, Lancashire Heeler, **Schapendoes** spé	VIZZARI Dominique
Groupe 02	12/04/2026
Bulldog Continental, Chien de berger Kangal, **Chien de Montagne de l'Atlas** spé, Dobermann, Dogue de Bordeaux, **Dogue du Tibet** spé, Hovawart, **Léonberg** spé, **Mâtin napolitain** spé, **Saint Bernard** spé	BECCARELLI Ivo *(SUISSE)*
Dogue argentin spé	CERANIC Danilo *(MONTENEGRO)*
Dogues allemands, Landseer, Shar Pei, Terre Neuve	DETENDER Claire
Terrier noir russe spé	DUPAS Jean-Jacques
Sarplaninac, Berger du Caucase, **Bouviers Suisses** spé, Boxer, Broholmer, **Bulldog anglais** spé, Bullmastiff, Cane Corso, Cao de Gado Transmontado, Chien de montagne des Pyrénées, Dogue majorquin, Fila Brasileiro, Fila de Saint Miguel, Mastiff, Mâtin des Pyrénées, Molossoïdes latino-américains, Montagnes portugais - Estrela, Pinscher, Presa Canario, Rottweiler, Schnauzer, Tosa, *Races non citées*	JOUANCHICOT Christian
Groupe 03	12/04/2026
Airedale spé, **Bedlington Terrier** spé, **Border Terriers** spé, Bull Terriers, **Cesky Terrier** spé, Fox-Terriers, **Norwich et Norfolk Terrier** spé, Russell Terriers, **Silky Terrier** spé, Staffordshire américain, Staffordshire Bull Terrier, **Terrier australien** spé, **Terrier brésilien** spé, Terrier de chasse allemand, **Terrier du Yorkshire** spé, **Terrier japonais** spé, **Terriers Anglais** spé, **Terriers irlandais** spé, **Toy Terrier** spé	DUPAS Jean-Jacques
Terriers d'Ecosse	KLEIN Jean-Claude
Groupe 04	12/04/2026
Teckels	BONNET Michel
Groupe 05	12/04/2026
Chow Chow spé, **Spitz allemands** spé, **Spitz italien** spé	ARNOULT Daniel
Basenji, Chien du Pharaon, Podenco ibicenco à poil dur, Podenco ibicenco à poil court	BARENNE Roger
Akita spé, **Chiens nordiques** spé, Cirneco de l'Etna, Podenco canario, Podengo portugais à poil dur grand, Podengo portugais à poil dur moyen, Podengo portugais à poil dur petit, Podengo portugais à poil lisse petit, **Samoyède** spé, **Spitz du Japon** spé, *Races non citées*	KERIHUEL Jean-Paul
Chiens nus du Mexique et du Pérou spé	KLEIN Jean-Claude
Akita spé Baby, **Akita** spé Puppy, Akita américain, Bangkaew de Thailande, Chien thaïlandais à crête dorsale, **Esquimau canadien** spé Baby, **Esquimau canadien** spé Puppy, **Chien du Groenland** spé Baby, **Chien du Groenland** spé Puppy, **Laika de lakoutie** spé Baby, **Laika de lakoutie** spé Puppy, **Norsk elghund gris** spé Baby, **Norsk elghund gris** spé Puppy, **Norsk elghund noir** spé Baby, **Norsk elghund noir** spé Puppy, **Chien norvégien de Macareux** spé Puppy, **Chien norvégien de Macareux** spé Baby, **Laika russo-européen** spé Baby, **Laika russo-européen** spé Puppy, **Laika de Sibérie orientale** spé Puppy, **Laika de Sibérie orientale** spé Baby, **Laika de Sibérie occidentale** spé Baby, **Laika de Sibérie occidentale** spé Puppy, **Chien d'élan suédois** spé Baby, **Chien d'élan suédois** spé Puppy, **Spitz de Norbotten** spé Baby, **Spitz de Norbotten** spé Puppy, **Chien d'ours de Carélie** spé Puppy, **Chien d'ours de Carélie** spé Baby, **Spitz finlandais** spé Baby, **Spitz finlandais** spé Puppy, **Berger d'islande** spé Puppy, **Berger d'islande** spé Baby, **Buhund norvégien** spé Baby, **Buhund norvégien** spé Puppy, **Chien suédois de Laponie** spé Baby, **Chien suédois de Laponie** spé Puppy, **Spitz des visigoths** spé Baby, **Spitz des visigoths** spé Puppy, **Chien finnois de Laponie** spé Puppy, **Chien finnois de Laponie** spé Baby, **Berger finnois de Laponie** spé Baby, **Berger finnois de Laponie** spé Puppy, Eurasier, Husky Sibérien, **Malamute de l'Alaska** spé, **Samoyède** spé Puppy, **Samoyède** spé Baby, **Hokkaido** spé Puppy, **Hokkaido** spé Baby, **Kai** spé Baby, **Kai** spé Puppy, **Kishu** spé Puppy, **Kishu** spé Baby, **Spitz japonais** spé Baby, **Spitz japonais** spé Puppy, **Shiba inu** spé Baby, **Shiba inu** spé Puppy, **Shikoku** spé Baby, **Shikoku** spé Puppy	LEMAIRE Pierre-Alexandre
Groupe 06	12/04/2026
Basset artésien normand spé, Basset des Alpes, **Chien d'Artois** spé, Chien courant polonais, Chien courant slovaque, Bruno du Jura, Chien courant de schwyz, Griffon nivernais, Grand griffon vendéen, Petit basset griffon vendéen, *Races non citées*	MASUEZ Christian
Beagle spé, **Beagle Harrier** spé, Dalmatien, **Harrier** spé	RENAUD Jacky
Rhodesian Ridgeback	RITTER Claude
Ariégeois spé, **Basset Hound** spé, **Bleus de Gascogne** spé, Basset fauve de Bretagne, **Gascons saintongeois** spé, Porcelaine	ROUSSET Bernard
Groupe 07	12/04/2026
Barbu tchèque spé, Braque allemand, **Braque d'Auvergne** spé, Braque du Bourbonnais, **Braque italien** spé, **Braque slovaque à poil dur** spé, Braques de Weimar, **Braques français** spé, **Chien d'arrêt portugais** spé, **Drahthaar** spé, Epagneul bleu de Picardie, Epagneul de Pont-Audemer, Epagneul français, Epagneul picard, Griffon Korthals, **Perdiguero de Burgos** spé, Pointer, **Pudelpointer** spé, Setter anglais, Setter Gordon, **Setters irlandais** spé, **Spinone** spé, **Stichelhaar** spé, *Races non citées*	BLEMUS Lionel
Braques hongrois, **Epagneuls bretons** spé, **Epagneuls de Münster** spé, **Langhaar** spé	JUIF Daniel
Groupe 08	12/04/2026
Barbets, Chien d'eau portugais à poil bouclé, Chien d'eau portugais à poil ondulé, Lagotto Romagnolo	BARENNE Roger
Chien d'oysel allemand spé, Wetterhoun, **Chien d'eau américain** spé, **Cockers américains** spé, **Cockers anglais** spé, **Spaniels** spé, *Races non citées*	DESSERNE Sylvie
Golden, Labrador, Retrievers	MASUEZ Christian
Groupe 09	12/04/2026
Bichons, **Epagneuls japonais** spé, **Pékinois** spé, Petit chien lion, Ratier de Prague	ALAVOINE Véronique
Carlins spé, King et Cavaliers King Charles spaniels, **Petits belges** spé, **Terrier de Boston** spé, *Races non citées*	ARNOULT Daniel
Bouledogues français	KARCHER Christian
Chiens chinois à crête spé, **Chihuahuas** spé, **Coton de Tuléar** spé	KLEIN Jean-Claude
Caniches, **Chiens du Tibet** spé, Epagneuls continentaux, Petit chien russe poil lisse	TYTGAT Guillaume
Groupe 10	12/04/2026
Azawakh, Barzoï, Greyhound, Lévrier afghan, Lévrier écossais, Lévrier espagnol, Lévrier hongrois, Lévrier irlandais, Lévrier polonais, Petit lévrier italien, Saluki, Sloughi, Whippet	DESSERNE Sylvie
Races non reconnues par la FCI	12/04/2026
Alano espagnol, **Biewer Terrier** spé, Briquet de Provence, Bruno Saint-Hubert, Epagneul de Saint-Usuge	DUPAS Jean-Jacques
Barbado da Terceira, **Berger des Alpes et de Savoie** spé, Euskal Artzain Txakurra, Majorero, Perro de Pastor Garafiano, Perro Leones de Pastor	KARCHER Christian
Cursinu	KERIHUEL Jean-Paul

** La liste des juges et la répartition des races peuvent être modifiées selon le nombre des engagements et la disponibilité des juges*

LYON - 12 AVRIL 2026
Exposition Canine Internationale
Demande d'engagement

Remplissez cette feuille lisiblement et envoyez-la ***avant le 27 mars (date de réception)*** à :
CEDIA - Exposition de Lyon - 8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM
photocopies acceptées - 1 chien par feuille

Cadre réservé à l'organisation

Joindre impérativement : - *Votre règlement* **à l'ordre de la ACTRA** *par chèque*
- la photocopie des justificatifs (champion et travail),
- Pour les chiens de la 2e catégorie (Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier) ou pour les chiens en provenance de l'étranger, joignez obligatoirement la photocopie du passeport (1re page intérieure + page où figurent les vignettes de la vaccination anti-rabique).»
- la photocopie de la carte d'adhérent ACTRA 2026 le cas échéant

En l'absence de justificatifs valables, le chien sera automatiquement inscrit en classe ouverte

Engagements internet : **https://cedia.fr**, tarif de l'organisateur ; règlement par carte bancaire, paiement sécurisé. Seuls les engagements payés sur le site seront retenus.
L'ACTRA demande 1€ supplémentaire par transaction, pour frais bancaires.

Identification obligatoire : _____ N° LO (livre d'origines) : _____
(puce ou tatouage)

Nom du Chien : _____

Race : _____

Taille ..... **pour :** Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.

Couleurs ..... **pour** Berger de Brie, Puli, Dobermanns, Pinschers, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Chow-Chow, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cockers, Caniches, Bouledogues, Carlins, Cavalier King Charles.

Nature du poil ..... **pour** Teckels, Saint-Bernard, Chihuahuas, Collies, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italianos, Retrievers, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais.

Poids : .....
Pékinois, Japonais

Né(e) le : _____/_____/_____ Sexe : Mâle ❑ Femelle ❑

Nom du Père : _____

Nom de la Mère : _____

Producteur : M. Mme Mlle _____
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire : M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Pays : _____ Tél. : _____ Mail : _____

❑ Cochez cette case si vous ne souhaitez pas voir apparaitre vos coordonnées dans le catalogue de l'exposition

Indispensable pour recevoir votre accusé de réception

Classe d'engagement : Pour les classes travail et champion, joindre obligatoirement les justificatifs

Intermédiaire ❑ Ouverte ❑ Travail ❑ Champion ❑ Jeune ❑ Puppy ❑ Baby ❑ Vétéran ❑
Ne concourant pas ❑ Meute ❑ Lot de reproducteur ❑ Lot d'affixe ❑ Paire ❑ Couple ❑
Confirmation ❑ (Doit impérativement être engagé dans une classe individuelle)

En l'absence de précision ci-dessus, le chien sera inscrit d'office dans la classe qui correspond à son âge

PUBLICITÉ DANS LE CATALOGUE DE L'EXPOSITION (À JOINDRE À L'ENGAGEMENT)
1 page ..... **60** € **1/2 page** ..... **35** €
Textes, Photos et Règlement sont à adresser avant le 31 mars au secrétariat de l'Exposition

Classes Travail et Champion : voir précisions au verso.
Joindre impérativement les copies des titres.
Si vous engagez dans les classes champion ou travail PAR INTERNET, vous devez envoyer les copies des certificats de champion ou travail à Cédia (mail).
En l'absence de ces justificatifs, le chien sera inscrit en classe ouverte.

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION

* engagement papier uniquement CAGES MEUTES UNIQUEMENT	1re clôture : 11/03/2026 cachet de la poste faisant foi	2e clôture : 27/03/2026 Date de réception	*Sommes adressées*
1er chien	46 €	56 €	
2e chien	40 €	50 €	
3e chien et suivants (chacun)	35 €	45 €	
Puppy, Baby, Vétéran	30 €	40 €	
Ne concourant pas	30 €	30 €	
Meute (au moins 6 chiens au même propriétaire), Uniquement Terriers - Teckels - Chiens courants	120 €	180 €	
Chien supplémentaire de la meute	29 €	39 €	
Concours officiel Jeune Présentateur	12 €	12 €	
Lots d'Affixe et reproducteur, Couple, Paire	15 €	20 €	
Adhérent ACTRA à jour de cotisation 2026 **(joindre obligatoirement la copie de la carte ACTRA 2026)**	Réduction 10% sur le montant total engagement - N° carte :		
Carte accompagnateur	Chaque carte 5 € 1 entrée gratuite accompagnateur si 3 chiens engagés		
Réservation catalogue papier	6 €		
Parking (contre échange du ticket délivré par la borne avec une contremarque à retirer au secrétariat)	4 €		
		Total	

Cotisation ACTRA : 20 € (facultative) - Chèque à part

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition dont j'ai pris connaissance **sur le site de la S.C.C. : https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions.**
En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.
Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.
En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanction prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Fait à

le

Signature du propriétaire :

Aucun engagement ne sera accepté après le 27/03/2026

Feuillet à adresser à Cédia

EXTRAITS DU RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES INTERNATIONALES

L'EXPOSITION SE TIENDRA A LYON EUREXPO,
le dimanche 12 avril 2026

ARRIVÉE ET JUGEMENT **-** Entrée des chiens à partir de 8h. Jugements avec horaires à partir de 9h. Tous les chiens devront arriver avant 11h.

SORTIE DES CHIENS - Les chiens non classés pourront quitter l'exposition à partir de 15 heures sur présentation du slip de jugement. Les chiens classés ne pourront pas sortir avant 17 h. Les autorisations de sortie ne devront être accordées qu'entre 12 h et 14 h après versement d'une caution de 20 € par chien.

RESTAURATION **-** Une restauration rapide et une buvette seront installées à l'intérieur de l'exposition.

AFFICHAGE **–** Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage.
Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE **–** Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.
Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.
Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, **ce qui exclut tout double « Handling »**, c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consigner le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE **–** Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :
- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULATION **–** En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS **–** Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.
Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I.
Seront refusés :
a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
c) toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT
La date prise en compte pour déterminer l'âge est la date du jugement.

• CLASSES INDIVIDUELLES
INTERMÉDIAIRE – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois.
OUVERTE – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois.
TRAVAIL – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement).
Les classes intermédiaire, ouverte et travail entrent en concurrence pour l'attribution du CACS

CHAMPION DE BEAUTÉ – Réservée exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement).
Les classes intermédiaire, ouverte, travail et Champion entrent en concurrence pour l'attribution du CACIB

JEUNES – Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent. Le 1er excellent peut obtenir le CACS-J.
PUPPY – Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.
BABY – Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.
Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant). Elles ne donnent pas lieu à un classement.
VETERAN – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Le 1er excellent peut obtenir le CACS-V.

AUTRES CLASSES
MEUTES - Réservée aux Races des Groupes 3 – 4 – 6 soumises au travail dans l'utilisation chasse. Le lot doit être composé de 6 chiens au minimum, de même race, variété, poil et taille (sauf Nains et Kaninchen), sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire ou équipage.
LOT D'AFFIXE – (Peut être constitué sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.
LOT DE REPRODUCTEUR – (Peut être constitué sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1er degré.
COUPLE – Pour 2 chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.
PAIRE – Pour 2 chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle
CHIENS "NE CONCOURANT PAS" – Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS **–** Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement accompagnée d'un titre de paiement à l'ordre de l'Association Canine Territoriale Rhône-Alpes et restera acquis à la société, même si l'exposant ne peut se présenter. Il sera envoyé un accusé de réception (ou la carte d'exposant) qui devra être présenté(e) à l'entrée de l'exposition.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS :
• 1re clôture le 11 mars 2026 (cachet de la poste faisant foi)
• 2e clôture (avec majoration des tarifs) le 27 mars 2026 (date de réception)
Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat.
Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

REFUS OU EXCLUSIONS :
1° des engagements :
a) des chiens non inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI
b) des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.
2° des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :
a) ceux refusés par le «Service Vétérinaire» ;
b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.

Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
d) ceux dont l'engagement «au poteau» serait demandé.

JUGEMENTS **–** Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.
Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.
En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.
Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.
Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.
En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.
Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1er "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).
Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.
Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.
Si le chien classé 2e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :
a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1ers Excellent des deux autres classes.
CACS-J et CACS-V : Les seuls chiens entrant en ligne de compte pour l'octroi du CACS-J et CACS-V de la SCC sont ceux qui ont obtenu au minimum « 1er EXCELLENT » en classe Jeune et en respectivement en classe Vétéran. L'octroi du CACS-J et du CACS-V de la SCC n'est pas automatiquement et obligatoirement lié à l'obtention du « 1er EXCELLENT ». Aucune Réserve CACS-J V de la SCC ne peut être octroyée.
C.A.C.I.B. : Les propositions de C.A.C.I.B ne sont autorisées que dans les classes OUVERTE, INTERMÉDAIRE, TRAVAIL et CHAMPION.
Dans ces quatre classes, seuls peuvent être engagés les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition.
L'engagement simultané dans ces quatre classes est interdit.
Les Juges font les propositions de C.A.C.I.B. d'après le mérite absolu des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.
Il appartient à la F.C.I. de s'assurer que les chiens proposés satisfont aux conditions imposées pour l'homologation du C.A.C.I.B.
Le C.A.C.I.B. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1er "Excellent" (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement cette première place). Il est décerné au plus beau chien ayant obtenu le qualificatif "Excellent" à condition d'être de mérite exceptionnel.
La R.C.A.C.I.B. peut être convertie en C.A.C.I.B. si le chien proposé pour le C.A.C.I.B. :
a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense, en raison de son âge, de ses origines, etc.
b) s'il a déjà le titre de Champion International

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S. et par la F.C.I. pour l'attribution du C.A.C.I.B.
MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE – le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.I.B. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, et le (la) Meilleur(e) vétéran ayant reçu le qualificatif «Excellent». Les chiens appartenant à des races reconnues à titre provisoire par la F.C.I., bien que ne pouvant pas obtenir le C.A.C.I.B., peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleur de Groupe, Meilleur de l'Exposition.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE – Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.
MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourront en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.
Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1re journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2e jour.

CONFIRMATIONS
Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.
Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli. Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : ***12 mois sauf***
Gr. 1 : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres _____ 15 mois
Gr. 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois _____ 15 mois
Gr. 3 : Staffordshire Américain _____ 15 mois
Gr. 8 : Tous les teckels _____ 15 mois
Gr. 5 : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Akita Américain, Esquimau du Groenland ___ 15 mois
Gr. 6 : Dalmatien, Rhodesian Ridgeback _____ 15 mois
Gr. 8 : Retrievers _____ 15 mois
Gr. 9 : Épagneuls Pékinois et Japonais _____ 10 mois
Gr. 10 : Afghan, Saluki, Barzoï, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski _____ 15 mois

RÉCLAMATIONS **–** Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 105 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.
Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS **–** Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la S.C.C., avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :
a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ **–** La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.
Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT
Avis aux Exposants résidant à l'Etranger
I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.
II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.
Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.
Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.
III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

CONCERNANT LA CAUDECTOMIE, L'OTECTOMIE AINSI QUE LES CHIENS DE 2e CATÉGORIE, VEUILLEZ CONSULTER LE RÈGLEMENT SUR LE SITE DE LA SCC.

OBLIGATIONS SANITAIRES : 2e Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récépissé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

Feuillet à conserver par l'exposant

RENSEIGNEMENTS A FOURNIR pour les classes Travail et Champion

CLASSE TRAVAIL

(la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements)

Chiens de Défense : le chien doit avoir obtenu :
- soit un Brevet chien de défense en Ring - soit un Brevet Campagne - soit un Brevet Mondioring - soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.1) - soit un Brevet de Pistage français - soit un Brevet de recherche utilitaire - soit un Exc. en niveau 1 en Pistage F.C.I. - soit un test international de sauvetage - soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux
Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu TB ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1er ou 2e degré

Chiens Courants : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse

Spaniels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R

Retrievers : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB

Barbets : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau (1re ou 2e cat.).

Terriers : Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

Teckels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3e prix.

Chien d'Elan Norvégien : Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :
- sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon
- sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

Chiens de Rouge et de Bavière :
- TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. (Chien de Rouge de Hanovre et de Bavière) Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

Chiens Nordiques de Traîneau : Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

Lévriers : Date et lieu de l'épreuve à CACIL où le chien s'est classé dans la première moitié des concurrents engagés (joindre une copie de l'attestation demandée par la FCI).

CLASSE CHAMPION

Les titres de champion doivent avoir été homologués avant la date de clôture des engagements. **Joindre obligatoirement photocopie du justificatif.**

Joindre **copie de l'attestation SCC** (pour la classe travail - pas de copie de carnet de travail) ou **copie du titre de champion** (pour la classe champion).
EN L'ABSENCE DE CES JUSTIFICATIFS (engagements internet ou courrier), le chien sera mis automatiquement en classe ouverte.

ROYAL CANIN®
INCROYABLE JUSQUE DANS LE MOINDRE DETAIL

SA SANTÉ LE REND MAGNIFIQUE

Chaque race est unique, ses besoins aussi.

ROYAL CANIN® a spécialement développé la gamme BREED HEALTH NUTRITION pour que vous puissiez lui donner la nutrition sur mesure qui répond aux besoins spécifiques de sa race.

Jack Russell Terrier chiot

Jack Russell Terrier adulte

©ROYAL CANIN® France SAS 2021. Tous droits réservés. RCS Nimes 388 826 888, 31470 AIMARGUES, au capital de 977 984 €.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur **www.royalcanin.com**
ou prenez contact avec votre **commercial Royal Canin**.

BREED HEALTH NUTRITION